

Contrat de partenariat solidaire – Paniers de légumes – Année 2025

Association AMAP « Let It Blettes »

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Siège : 47 avenue du château 92340 Bourg La Reine

Le présent contrat est passé entre

D'une part **les maraîchers**, Le Village Potager, Hélène et Etienne Falise, 3300 Route de Larchant - 77140 Saint Pierre les Nemours

Et d'autre part **l'adhérent(e)**

Nom	Tel
Adresse	Email

.....L'adhérent s'abonne aux paniers de légumes pour **la saison 2025**, soit 49 semaines.

.....L'adhérent s'abonne aux paniers de légumes **en cours d'année**, le contrat démarre lesoit semaines.

..... L'adhérent s'abonne aux paniers de légumes pour **le contrat découverte de 4 semaines** (non renouvelable, qui démarre la 1^e semaine du mois, payable par 1 chèque)

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans les statuts de l'association « Let It Blettes » et dans la charte des AMAP, disponibles auprès de l'association.

Engagements de l'adhérent :

- préfinancer la production maraîchère,
- assurer des permanences à la distribution et se rendre sur le lieu de production pendant la période d'engagement, pour participer aux activités de l'association,
- gérer le partage de son panier en cas d'absence (vacances,...) aux distributions,
- participer à la vie de l'association.

Engagements des maraîchers :

- s'inscrire dans une démarche de production maraîchère biologique, respectueuse de la nature et de l'environnement (sans pesticide, ni produits chimiques de synthèse),
- livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa production,
- donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir les adhérents à sa ferme au moins une fois pendant le contrat,
- être transparent sur le mode de fixation du prix et des méthodes de travail.

La part de récolte hebdomadaire

Contenu du **Grand Panier** : minimum de 5 variétés de légumes, pour un poids moyen annuel compris entre 4 à 7kg selon la nature des produits (feuilles, racines...), la saison et les conditions climatiques.

Contenu du **Petit Panier** : minimum de 5 variétés de légumes, pour un poids moyen annuel compris entre 2,3 à 4 kg selon la nature des produits (feuilles, racines...), la saison et les conditions climatiques.

Prix :

Cocher l'option choisie	Année complète 49 semaines	En cours d'année (au prorata)	Contrat découverte 4 semaines
GRAND panier = 23€	<input type="checkbox"/> 1127 €	X =	<input type="checkbox"/> 92 €
PETIT panier = 14 €	<input type="checkbox"/> 686 €	X =	<input type="checkbox"/> 56 €

Modalités de règlement (précisez votre choix) : 1 chèque 6 chèques, libellés à l'ordre du **Village Potager**, datés du jour de l'engagement. Les chèques et le contrat signés sont remis à l'association « Let It Blettes », qui prend en charge l'organisation et la coordination des livraisons, et seront transmis au maraîcher en cours de contrat (février, avril, juin, août, octobre et décembre 2025).

OPTION **prélèvement automatique** : 6 prélèvements en février, avril, juin, août, octobre, et décembre, mandat de prélèvement dûment complété et RIB/IBAN joints à ce contrat (échancier prévisionnel susceptible d'être adapté pour les inscriptions en cours de saison).

Distribution des légumes : La distribution a lieu **chaque mardi de 19h30 à 20h30** au Passage du Marché Bourg la Reine, du **7 janvier 2025** au **30 décembre 2025** inclus (voir le calendrier pour les interruptions).

En cas de situation exceptionnelle (incident climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues dans le principe de solidarité, lors d'une réunion, réunissant les adhérents, et la maraîchère et si besoins un représentant du réseau des AMAP d'Île-de-France.

Calendrier 2025	MARDIS					Commentaires
Janvier	7	14	21	28		Début des livraisons le 7 janvier 2025
Février	4	11	18	25		
Mars	4	11	18	25		
Avril	1	8	15	22	29	
Mai	6	13	20	27		Samedi 17 mai : journée à la ferme
Juin	3	10	17	24		
Juillet	1	8	15	22	29	
Aout	5	12	19	26		Pas de livraison le mardi 12
Septembre	2	9	16	23	30	
Octobre	7	14	21	28		Samedi 11 : journée à la ferme
Novembre	4	11	18	25		Pas de livraison le mardi 11
Décembre	2	9	16	23	30	Pas de livraison le mardi 30

Ce bulletin sera conservé par l'association « Let It Blettes » responsable du contrat. Une copie pourra être délivrée sur demande.

L'adhérent, nom

Le maraîcher Le Village Potager

Date et signature :

Le 1/12/2024

Limitons le papier ! Si possible mettez votre signature électronique ici et retournez-nous ce contrat par mail

LE VILLAGE POTAGER DU PAYS DE NEMOURS
SAS au capital de 200 000€
3300 route de Larchant - Lieu-dit Bailly
77140 Saint-Pierre-Les-Nemours
RCS Melun 837 661 467

